

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 848  
  
**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Suisse aussi ?

concession octroyée par le Conseil fédéral le 22 décembre 1980, et qui vient à échéance à la fin de cette année. Dès le 1er janvier 1988, une nouvelle concession entrera en vigueur, rédigée sur mesure par la SSR avec la bénédiction des PTT et du Département de M. Schlumpf, qui tient à peine compte des vœux formulés par le groupe radical-démocratique dans un postulat du 2 octobre 1986. En clair, la SSR fait comme si elle allait continuer de partager avec les seuls PTT le produit de la redevance, et comme si sa mission en matière de programmes allait rester aussi noble qu'exclusive. Seule ouverture implicite dans la future concession : la SSR ne se réserve pas la quatrième chaîne - abandonnée d'avance comme le signalait déjà l'adoption du "modèle bâlois".

Engagées depuis des années, les grandes manoeuvres autour de la radio et surtout de la télévision, redoutable puissance de cette fin de siècle, sont désormais entrées dans leur phase décisive. M. Schlumpf a dit qu'il ne quitterait pas le Conseil fédéral avant qu'elles soient terminées. C'est dire tout à la fois l'importance de l'enjeu et les risques de dérapage. Pour garder le cap : toujours avoir présente à l'esprit, en politique comme chez les professionnels, la mission de service public incombant à la radio et à la télévision.

■ (réd.) Pierre de Villemarest, proche des milieux du renseignement, détient souvent des informations originales. *L'Impact* (janv. 87) qui, semble-t-il, ne doit pas sur ce sujet cultiver la désinformation, publie son enquête sur les ventes d'armes à l'Iran. Il y écrit notamment :

"Au total et dans cette période, des milliers de tonnes d'armement ont été livrés, avec pour pays livreurs : les Etats-Unis, Israël, le Canada, l'Argentine, le Chili, les Philippines, Taïwan, la Chine de Pékin, le Japon, le Danemark, la Suède, la Suisse, la Belgique, le Vietnam, la RFA et la France."

La Suisse ?

Faut-il demander au Conseil fédéral de démentir ?

PRODUITS SUD - AFRICAINS :  
BOYCOTT NON - POLITIQUE

## Mais boycott quand même

■ (mam) Depuis le début de l'année, la filiale de Globus à Coire est le seul magasin de Suisse à ne plus vendre de produits sud-africains. Ce boycott "non-politique" représente une victoire du mouvement anti-apartheid, obtenue selon une méthode que ne désavouerait pas Saül Alinski, le "magicien" de l'animation sociale (voir DP 836).

Durant la période des fêtes, une trentaine de personnes avaient pris l'habitude de se réunir devant le magasin pour exhorter les clients à ne pas acheter de produits sud-africains. L'"agitation" ainsi créée irrita le directeur, qui prit les manifestants à parti. Du côté de Globus, on parle d'une "dure confrontation", qui aboutit au bris d'une vitrine. L'avocat du mouvement n'y voit, lui, qu'un incident mineur. La confusion permit aux militants de mettre le chef de la filiale au pied du mur, lui donnant le choix entre une plainte pour atteinte à l'honneur et le retrait des marchandises sud-africaines de son assortiment.

Le commerce suisse avec le pays de l'apartheid est relativement important : 164 millions de francs en 85, dont 52 pour les métaux précieux (or non compris) et 65 pour les produits agricoles, dont les plus connus sont les oranges Outspan, les pommes Grany-Smith et les cigarettes Rothmans.

En vue de son 250<sup>e</sup> anniversaire, la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, qui peut se vanter d'être le plus ancien journal de langue française, change sa présentation en douceur. La "une" et la page trois viennent de subir un lifting.

## MEDIAS

*Le Pays*, quotidien paraissant à Porrentruy, joint depuis peu un magazine à son édition du vendredi. Le ton léger de ce supplément correspond à son titre : *Le Pays vagabond*.

Radio LoRa (Zurich), sorte d'équivalent allemandique de Radio Acide a réduit considérablement ses émissions pour une période qui devrait durer deux mois. Ce temps sera mis à profit pour changer de locaux et pour repenser la conception générale de la station. Cette pause intervient quelques semaines après l'incendie qui avait, on s'en souvient, détruit une partie des locaux de la radio.

Le Conseil d'Etat genevois, suite au départ du chef du protocole et de l'information Robert Vieux, a décidé de scinder son poste en deux. Le nouveau chef de l'information de la République est bien connu des lecteurs de DP, puisqu'il s'agit de notre collaborateur et ami Ernst Bollinger, dont *Le Courier* rappelle dans son édition du 15 janvier, qu'il a dernièrement "défrayé la chronique par ses prévisions hardies sur l'avenir des médias" (voir DP no 835 et suivants).

## DP Domaine Public

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

Rédacteur : Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Marcel Burri

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue :

Jeanlouis Cornuz, Catherine Dubuis

Abonnement :

63 francs pour une année

Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

Composition et maquette :

Domaine public

Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA